

Saison 2024

www.appfreland.fr

Programme

Mars

- Dimanche 03 : Assemblée Générale Salle des Fêtes A 10h
- Samedi 23 : Pêche ouverture spéciale "Grosses Truites" De 14h à 18h
- Vendredi 29 : Vente de truites fraîches Etang De 09h à 12h

Avril

- Samedi 06 : Pêche spéciale "Grosses Truites" De 14h à 18h
- Samedi 20 : Pêche De 14h à 18h

Mai

- Samedi 04 : Pêche spéciale "Grosses Truites" De 14h à 18h
- Samedi 18 : Pêche spéciale "Grosses Truites" De 14h à 18h
- Samedi 18 : Soirée Tartes Flambées Etang A partir de 18h30

Juin

- Samedi 01 : Pêche de 14h à 18h
- Samedi 22 : Pêche spéciale "Grosses Truites" De 14h à 18h

Juillet

- Samedi 06 : Pêche De 14h à 18h
- Vendredi 12 : Etang en fête avec feu d'artifice A partir de 19h

Septembre

- Dimanche 08 : Inter-sociétés et entreprise De 14h à 18h
- Samedi 21 : Pêche spéciale "Grosses Truites" De 14h à 18h

Octobre

- Samedi 05 : Pêche fermeture spéciale "Grosses Truites" De 14h à 18h
- Dimanche 13 : Challenge Interne De 10h à 12h

Novembre

• Samedi 16 : Concours de Belote - Salle des Fêtes - De 20h à 01h

L'ouverture des portes à l'étang les jours de pêches se fera à partir de 13h15.

L'APP Fréland se réserve le droit de modifier ou de supprimer une date du programme en cours de saison. Notamment pour condition météorologique. Sous réserve des protocoles sanitaires du COVID.

Tarifs

Pêches courantes - Adulte : 10 €

La prise autorisée est soit de :

- 5 portions truites ou 1 grosse truite et 3 portions truites.
- 5 portions truites et 1 carpe de moins de 3 kilos (les carpes de plus de 3 kilos et les tanches sont à remettre à l'eau).

Pêches courantes - Enfant (- de 12 ans) : 5 €

La prise autorisée est de :

· 3 portions truites ou 1 grosse truite et 2 portions truites.

Pêches "spéciales grosses truites" - Adulte et Enfant : 20 €

La prise est limitée à :

- 3 grosses truites supérieures à 800 grammes.
- 3 portions truites sont équivalent à 1 grosse truite supérieures à 800 grammes.

Règlement étang

- Pêche à la cuillère, pêche au pain flottant ou asticots ainsi que les vifs sont strictement interdites.
- Pour les pêches «spéciale grosses truites», veuillez rester à la place numérotée qui vous a été attribuée.
- Pour toutes les pêches, il est demandé de rester à la place que vous avez choisie lors de votre arrivée à l'étang.

